



Relations franco-allemandes

Le Fonds citoyen finance plus de 60 projets dans le cadre de la Journée franco-allemande et dresse un bilan positif pour 2021

Le Fonds citoyen franco-allemand clôture l'année 2021 avec 370 projets financés et des objectifs dépassés, et inaugure l'année 2022 avec 69 nouveaux projets à l'occasion de la Journée franco-allemande. Celle-ci, célébrée chaque 22 janvier, permet à toute personne de France et d'Allemagne d'organiser un événement pour illustrer la relation particulière qui lie les deux pays. Des jumelages, des associations, ou encore des initiatives citoyennes organiseront du 19 au 30 janvier 2022 des ateliers, des concerts mais aussi d'autres formats divers qui facilitent un échange entre les deux pays.

La Journée franco-allemande : une variété de projets

La Journée franco-allemande a été lancée en **2003 par Jacques Chirac et Gerhard Schröder**. Son objectif : éveiller l'intérêt pour le pays voisin, rendre hommage aux liens étroits qui unissent la France et l'Allemagne, susciter l'envie d'apprendre une langue étrangère et de découvrir une autre culture – au départ, elle est surtout envisagée pour les jeunes.

Mais avec le **traité d'Aix-la-Chapelle (2019) et la création du Fonds citoyen franco-allemand (2020)**, les deux gouvernements ont voulu inclure l'ensemble de la **société civile** : il s'agit de renforcer et de développer les liens entre les deux pays afin de renforcer encore l'amitié franco-allemande.

C'est dans cette perspective que le Fonds citoyen a lancé un appel à projets pour la Journée franco-allemande : **69 projets de catégorie (≤ 5000 €) sont soutenus par le Fonds citoyen**, soit un total de 227 272 €. Parmi ceux-ci, on trouve par exemple :

- **Des échanges thématiques** : protection de l'environnement, travail avec des famille monoparentales, engagement citoyen dans l'aide aux délinquants, sport, Europe, égalité des genres...
- **Des offres accessibles à toutes et à tous pour découvrir le pays voisin** : soirées film et lecture, « speak-dating », ateliers de cuisine et de pâtisserie, conférence sur Berlin et Paris, petit-déjeuner ou apéro franco-allemand, visite de la ville jumelée...
- **Un programme culturel** : concerts avec des musiciennes et musiciens français et allemands, DJ set franco-allemand, chorales, redécouverte de compositrices des deux pays, street art, poésie d'amour française et allemande depuis le Moyen-Âge, cirque, poetry slam...
- **Des productions de films, de podcasts et d'émissions de radio**

Vous pouvez retrouver des descriptions détaillées de quelques projets soutenus dans la [carte des actions](#).



Retour sur 2021 : des attentes dépassées malgré la crise sanitaire

Le bilan à ce jour est très positif : malgré la pandémie de Covid-19 toujours en cours, les attentes pour 2021 ont été dépassées. Au lieu des 200 projets initialement visés, le Fonds citoyen a soutenu 370 projets au total :

- 44 % ont lieu dans le cadre de jumelages.
- 69 % ont été subventionnés à hauteur de 5 000 € (catégorie de subvention 1).
- Les projets se déroulent dans tous les Länder et toutes les régions ; la plupart des projets sont réalisés dans **les régions proches des frontières et à forte population** (Île-de-France, Grand Est, Rhénanie-Palatinat, Bade-Wurtemberg).
- 80 % des porteurs de projets étaient des **associations** (72 %) ou des initiatives citoyennes (8 %).
- 79 % des projets ont été réalisés en coopération entre **deux organisations partenaires** des deux pays.

Vous pouvez trouver toutes [les informations détaillées du bilan ici](#).

« Le Fonds citoyen a été créé pour rapprocher les sociétés civiles des deux pays. Pour cela, il doit apporter un soutien à l'engagement franco-allemand et encourager les jumelages ainsi que les initiatives citoyennes. Nos résultats montrent que le Fonds citoyen atteint cet objectif fixé par le traité d'Aix-la-Chapelle. Bien que la pandémie continue de compliquer les actions transfrontalières, nos porteurs de projets font preuve de persévérance et d'ingéniosité : un signal important pour une Europe des citoyennes et citoyens au service de laquelle nous mettons notre travail », déclare **Benjamin Kurc**, responsable du Fonds citoyen franco-allemand.

Si vous avez des questions ou des demandes d'interviews ou de reportages, n'hésitez pas à contacter Johanna Haag : +33 6 24 21 58 61 | haag@fondscitoyen.eu

Le Fonds citoyen franco-allemand

Le **Fonds citoyen** conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile.

Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen est issu du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019. Sa mise en œuvre est confiée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemand. Il est doté d'un budget de 2,4 millions d'euros pour l'année 2022.